



2 jours d'Agro-Homéopathie Initiation et traitement pathologies locales :

- les 24 et 25 janvier 2019
du matin 9h30 au lendemain soir 17H30
(Possibilité d'arriver la veille au soir)

Dans le village de VOID VACON
Sud de la Meuse

<http://apmh.asso.fr>

www.mfrquetigny.com



Pourquoi ? :

Pour s'initier à traiter les plantes par l'agro-homéopathie, médecine efficace, non polluante, respectueuse de l'environnement et de moindre coût.

Où ? : Dans un beau village du sud de la Meuse, sous l'impulsion d'une équipe d'agriculteurs et de personnes désireuses d'œuvrer avec plus de respect sur la nature et l'environnement.

Comment ? : L'encadrement théorique et pratique sera assuré par :

Monsieur Abdelaziz Yaacoubi, *ingénieur agronome-homéopathe, Casablanca.*

Madame Valérie Dedieu *horticultrice, administrateur de l'APMH (Association Promotion de la Médecine Homéopathique)*

Vous apprendrez à reconnaître les pathologies de votre jardin ou de vos cultures. *N'hésitez pas à en apporter des échantillons !*

Vous apprendrez à soigner les différentes pathologies de vos arbres ou de vos légumes avec l'homéopathie.

Vous apprendrez à choisir la dilution idéale d'un remède donné pour un traitement pérenne.

Combien ? :

- 2 séances théoriques d'agro-homéopathie
- Séances pratiques sur les échantillons et photos que vous aurez apportés
- Clef USB contenant les supports de cours de la formation et les prestations Agro-homéo du congrès de Skoura (Maroc juin 2015)

Pour qui ?

- Pour tous : agronomes professionnels, agriculteurs ou jardiniers amateurs, intéressés par une agriculture respectueuse de l'environnement. *(dans la limite des places disponibles)*



Participation forfaitaire aux frais de :

Formation seule **160 € pour les adhérent Apmh -180 € pour les non adhérents** 9h1/2 à 17h30
Repas midi 15 € par repas, nombreux hôtels à proximité
Possibilité de prise en charge par le fond de formation Vivéa pour les cotisants à la MSA –
appeler Adria au 06 76 61 22 39 -

Fiche d'inscription Meuse 19 (à retourner le plus rapidement possible, **par mail**, nombre de places limité)

Nom et prénom : _____ nombre pers : _____

Adresse postale : _____ CP VILLE : _____

Tél portable : _____ email : _____@_____

Profession : _____

Chèque à l'ordre de l'APMH, encaissé qu'après votre séjour ou rendu si prise en charge et à adresser à
APMH, 23B rue Bourget 69009 LYON

En cas de désistement de dernière minute (8 jours avant ou moins) une somme de 100 € sera retenue si la place n'a pas été prise par un autre stagiaire et sera utilisable sur un stage ultérieur.

Pour tout renseignement, contacter Isabelle Rossi : i.rossi@wanadoo.fr 06 89 28 33 20